

*avenant au projet de fusion no 45277
du 23-12-93*

PROJET DE TRAITE DE FUSION
Avenant n° 1

Entre les sociétés :

- **BRASSERIE FLO**, Société Anonyme au capital de 252 500 Francs porté à 15.444.250 francs, dont le siège social est 7, Cour des Petites Ecuries 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 572 034 296.

- **BRASSERIE TERMINUS NORD**, Société Anonyme au capital de 350 000 Francs porté à 21.755.860 francs, dont le siège social est 23, Rue de Dunkerque 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 552 135 204.

- **LE VAUDEVILLE**, Société Anonyme au capital de 250 000 Francs porté à 18.550.000 francs, dont le siège social est à Paris 75002, 29, Rue Vivienne immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 316 580 885.

- **LA MOISSON**, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 francs porté à 14.300.000 francs, dont le siège social est 34, Rue du Colisée 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 329 416 572.

- **FLO TOULOUSE**, Société Anonyme au capital de 250 000 Francs porté à 2.850.000 francs, dont le siège social est 1 quai de la Daurade 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro B 338 953 391.

- **FLO NANCY**, Société Anonyme au capital de 250 000 Francs porté à 4.800.000 francs, dont le siège social est 50, Rue Henri Poincaré, 1, Rue Mazagran 54000 NANCY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro B 339 857 740.

de première part,

et

49752
89 B 11565

- **GROUPE FLO**, Société Anonyme au capital de 158 172 000 Francs dont le siège social est à Paris 8 ème- 60 Rue La Boétie immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 349 763 375.

de deuxième part,

IL A ETE PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIIT :

Par acte sous seing privé en date du 23 juillet 1993, les soussignés ont conclu un projet de traité de fusion aux termes duquel les parties de première part feraient apport à GROUPE FLO de la totalité de leur actif contre prise en charge de l'intégralité de leur passif.

Les parties de première part et de deuxième part ont relevé que certaines erreurs matérielles s'étaient glissées dans le projet de traité de fusion susvisé et ont décidé de compléter la section 3 dudit projet de traité de fusion.

CELA ETANT RAPPELE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

Article 1 - Rectifications d'erreurs matérielles.

Les parties sont convenues de rectifier les points suivants :

a) Pages 18 et 19 - Il convient de lire le chiffre de 7.824.089,30 Francs au lieu de 7.884.089, 30 Francs.

b) Page 19 - Il convient de remplacer FLO KENNEDY par BRASSERIE TERMINUS NORD.

c) Page 36 - Il convient de lire au premier paragraphe : "... à compter du jour où les apports...".

Il convient de lire au dernier paragraphe : "... une différence en plus ou en moins..."

d) Page 40 - Il convient de lire : "... qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures...".

Article 2 - Complément à la SECTION 3 - REMUNERATION DES APPORTS

Les parties conviennent de compléter cette section 3 comme suit :

La société GROUPE FLO détenant l'intégralité des parts sociales et actions des sociétés absorbées, l'opération de fusion se traduit par la détermination d'un boni ou mali de fusion, à savoir :

- Valeur nette des apports des sociétés absorbées.....	77.229.076,05 F
- Valeur comptable des titres.....	76.783.977,80 F.
- BONI DE FUSION.....	445.098,25 F.

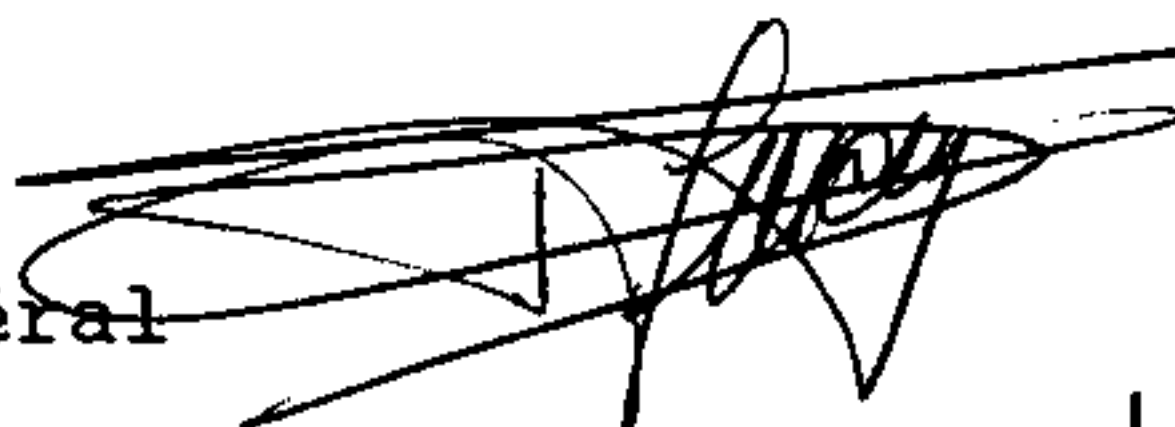
Article 3 : Non modification des autres termes et conditions du projet de traité de fusion en date du 23 juillet 1993

Les autres termes et conditions du projet de traité de fusion en date du 23 juillet 1993, non modifiés par les présentes, restent en vigueur.

Fait à PARIS, le 10 septembre 1993

Sociétés absorbées :

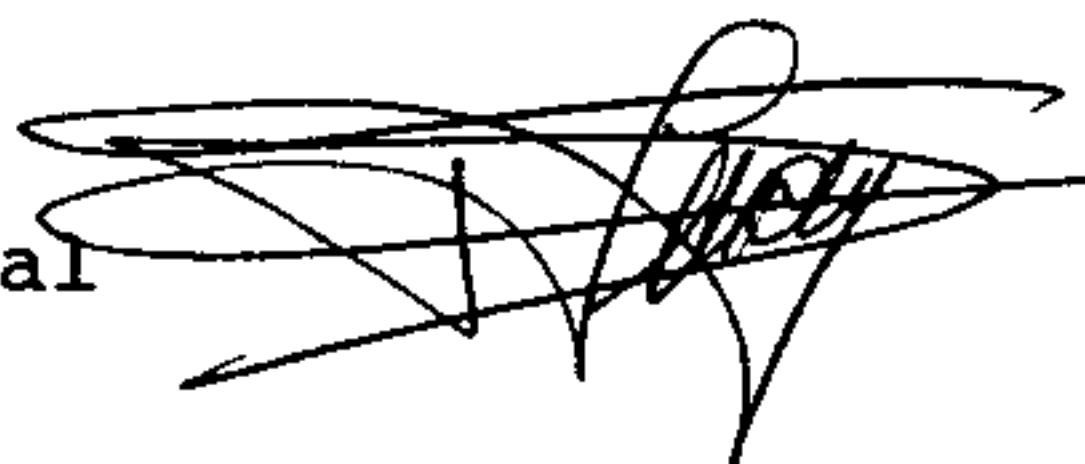
BRASSERIE FLO
Didier LUNEAU
Président-Directeur Général



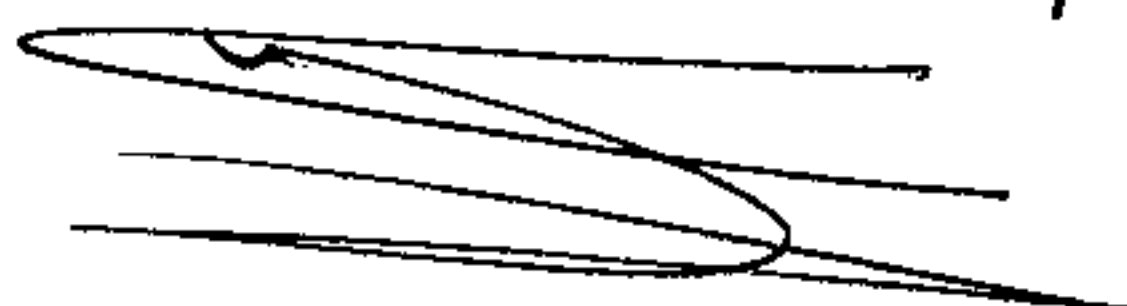
TERMINUS NORD
Gilles RUELLE
Président-Directeur Général



LE VAUDEVILLE
Didier LUNEAU
Président-Directeur Général



LA MOISSON
Pierre CASSAGNE
Gérant



FLO TOULOUSE
Jean-Marie PROST
Président-Directeur Général



FLO NANCY
Jean-Marie PROST
Président-Directeur Général



Société absorbante :

GROUPE FLO
Jean-Paul BUCHER
Président-Directeur Général

